

RUPT-SUR-MOSELLE > Economie

Le coton résistant de Valrupt Industries

Face à une concurrence étrangère toujours plus féroce, Valrupt Industries, l'un des derniers bastions de l'industrie textile vosgienne, veut résister. Pour continuer à vivre, la société doit parfois faire des concessions...

Dans l'univers du « made in France », il y a la théorie et la pratique. C'est cette seconde option que Valrupt Industries, sous l'impulsion de son directeur Patrick Salagnac, soigne chaque jour. A l'heure où la mondialisation et la concurrence étrangère poussent le monde du textile à l'épuisement, le gérant de la dernière société française à fabriquer des protections de lit « cherche à innover sans arrêt ». Dernière nouveauté ? Le lancement en septembre de la marque « Maison des Vosges ». « Elle regroupe une quinzaine de nos produits pour nos principaux clients : les hypermarchés. Cette signature met en avant notre savoir-faire. On doit maintenant se battre pour qu'elle soit affichée dans leurs rayons... », confie-t-il. Carrefour, Leclerc et autres Cora ont fait de Valrupt l'un de ses principaux fournisseurs de textile, permettant ainsi à ses 120 salariés de travailler. « On est parfois obligés de

faire des sacrifices car la concurrence étrangère est importante. Est-ce que je peux me battre contre des pays qui ont moins de charges et des bas salaires ? Non... », explique Patrick Salagnac. Dans son plaidoyer, le dirigeant invite les Français à consommer local. « La production française, c'est de l'emploi. Nous avons beaucoup de choses dans ce pays ; alors, il ne faut pas les casser », lance-t-il, se voulant tout

de même optimiste.

2 000 tonnes de coton chaque année

Valrupt Industries, entreprise spécialisée dans le coton depuis 1832, s'affiche comme « l'un des rares fabricants complètement intégré ». Près de 2 000 tonnes de coton passent chaque année à la filature, au tissage ou au grattage, devenant des draps, housses de couette, protections de matelas,

serviettes ou tapis... « Il y a encore beaucoup de fait main car on souhaite privilégier la qualité à un travail de robots. Mais c'est de plus en plus dur de recruter des couturiers ou des tisserands », regrette Patrick Salagnac en circulant au milieu des ateliers de confection où chaque détail compte.

« Depuis 33 ans, on me dit tous les jours que ça va fermer mais nous sommes toujours debout et on a très envie de vivre le plus

longtemps possible », rassure encore Patrick Salagnac en bon résistant de l'industrie. L'entreprise vient d'avoir une bonne surprise car Babou, spécialisé dans le commerce « à petits prix » a passé une commande à la société ruppéenne. « On a bataillé pour travailler avec cette enseigne et nous venons de signer un contrat ensemble », se félicite le directeur de Valrupt. Une éclaircie qui pourrait en appeler d'autres dans ce secteur du coton où savoir-faire rime aujourd'hui avec résistance.

Anthony RIVAT



L'atelier de confection de Valrupt Industries continue de faire appel à des salariés, préférant le fait main à l'automatisation. Photo Jérôme HUMBRECHT

Repères

Nom. - Valrupt Industries.
Localité. - Rupt-sur-Moselle.

Création. - 1832.

Dirigeants. - Le site est dirigé par Patrick Salagnac. L'entreprise appartient au groupe Valmont dont le PDG est Gérard Ramnecianu.

Salariés. - 120.

Taille. - 35 000 m² de superficie dans l'usine.

Tonnage. - En moyenne 42 tonnes par semaine, soit près de 2 000 par an.

Produits. - Draps, housses de couette, taies, nappes, serviettes, protections de lit, etc.

Principaux clients. - Super U, Leclerc, Carrefour, Cora, La Redoute, Becquet...



Retrouvez-nous sur **vosgesmatin.fr** et sur notre appli mobile

GOLBEY > Economie

Isopeint repart sur les bases d'une Scop

Même adresse, mêmes locaux, même spécialité et presque même nom. Quatre mois après la liquidation de l'entreprise Isopeint, située rue de la Ballastière à Golbey et experte en isolation extérieure, ravalement de façade, bardage, plâtrerie et isolation intérieure, l'activité vient de reprendre le 2 novembre sous le nom de SN Isopeint. Comment ? Neuf des 26 anciens salariés ont décidé de s'associer pour offrir une seconde vie à leur société ou plutôt créer une nouvelle société sous forme de Scop (Société coopérative et participative), soutenus dans leurs démarches par l'union régionale des Scops à Nancy.

Sur les mêmes bases que l'ancienne société

« Les clients étaient attristés ; nous aussi. On a voulu rebondir immédiatement. Tout s'est ensuite en-

chaîné très vite, même si nous aurions aimé que ça aille encore plus vite », explique Constance Wortemann, ancienne technico-commerciale en CDD aujourd'hui, cogérante de la structure avec David Violier. Les sept autres associés sont des ouvriers. « Nous avons tous mis au départ 500 euros, ce qui fait 4 500 euros au total pour pouvoir déposer les statuts. Nous avons bénéficié d'aides du Conseil régional et de Pôle emploi pour la création d'entreprise. Si bien que le capital s'élève à 90 000 euros en décembre. Quant à l'investissement initial, il s'élève à 25 000 euros pour le rachat du matériel, des stocks, des camions et de l'échafaudage », renchérit la jeune femme bien décidée, avec ses associés, à développer rapidement l'activité pour parvenir, à la fin de l'exercice 2017, à un chiffre d'affaires d'un

million d'euros, nécessaire à la pérennité du site et la viabilité de la société. Pour cela, la nouvelle équipe peut tirer les conséquences de l'échec précédent : « prix mal traités avec les bailleurs sociaux, trop de charges de personnel ou encore météo 2016 exécrable empêchant le travail en extérieur. » Et elle pourra également bénéficier des précieux conseils et du vaste carnet d'adresses de l'ancien maître des lieux, Philippe Louviot.

Un soutien de poids pour celui qui a fait tourner la boutique pendant près de 25 ans : « La majorité des clients a bien voulu patienter et nous accompagner dans ce projet », constate encore la jeune femme qui assure que, si la société se développe suffisamment, elle donnera la priorité à l'embauche d'anciens salariés. A suivre...

Sébastien COLIN



Gérée sous forme de Scop par neuf salariés, SN Isopeint a débuté son activité le 2 novembre. Photo Philippe BRIQUELEUR